

élevé à sa base latérale, plus large à sa base inférieure, plus arqué supérieurement et inférieurement. On ne peut, ce me semble, attribuer qu'à l'âge cette différence de forme, ces deux individus étant de même taille et non de sexe différent par conséquent, et nous sommes portés à regarder l'individu à bec arqué comme plus adulte, la coloration jaune de la base supérieure et latérale du bec étant plus prononcée chez lui, et la bande noire des narines se prolongeant tout autour du bec à la base des deux mandibules.

NOTE sur un nouveau genre d'Anguilliformes; par M. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Genre ICHTHYAPUS.

Car. Corps allongé, sans aucunes nageoires; peau nue, sans écailles; des yeux distincts; narines percées sous le museau, chacune d'elles ne paraissant avoir qu'un seul orifice; sous la gorge, deux ouvertures branchiales bien distinctes, mais assez rapprochées l'une de l'autre; des dents conoïdales aux deux mâchoires; une bande longitudinale de dents ayant la même forme au vomer; une ligne latérale. La bouche est ouverte sous le museau.

Le poisson qui constitue ce genre ressemble en particulier à l'Apterichthe, par l'absence de toutes les nageoires soit paires, soit impaires, et par la disposition des fentes branchiales; il en diffère par la présence des yeux, bien visibles à l'extérieur.

Ichthyapus acutirostris. Cette espèce a le corps cylindrique, le museau pointu, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, des pores bien apparents sur différentes parties de la tête et sur la ligne latérale; des yeux petits; les orifices des narines sont dentelés; les dents des mâchoires sont généralement plus fortes que celles du vomer, celles qui sont insérées en avant de la mâchoire supérieure sont plus longues que toutes les autres dans ce poisson. Toutes ces dents, qu'elles appartiennent aux mâchoires ou au vomer, sont conoïdales, plus ou moins arquées, pointues.

La couleur de deux individus conservés dans l'esprit-de-vin est généralement brune.

Patrie. Haute-Mer, Océan équatorial.

Le plus grand des deux individus a un peu plus de 22 centim. de longueur, et la tête ne forme que la onzième partie de l'étendue longitudinale du corps.

M. RANG.

DESCRIPTION de divers *Lycus* nouveaux provenant de l'Afrique, et rectification de la synonymie de plusieurs espèces de ce genre; par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Nous avons publié, en 1832, dans la zoologie du voyage autour du monde du capitaine Duperrey (coquilles), un essai de classification du grand genre *Lycus* des auteurs, et, en préparant ce travail nous avons remarqué dans les auteurs, des confusions, des doubles emplois, des descriptions de mâles et de femelles sous des noms spécifiques différents, etc., etc. Voici quelques observations que nous avons faites sur plusieurs espèces africaines appartenant au groupe ou sous-genre auquel nous avons conservé le nom de *Lycus* proprement dit; ces études ont été faites pour isoler et mieux caractériser quelques espèces provenant du voyage en Abyssinie de M. T. Lefebvre et elles donneront un exemple de la confusion qui règne au sujet de ces insectes et de la manière dont il serait à désirer que l'on traitât l'histoire de tout le genre.

(TRIBU DES LAMPYRIDES. Latr.)

Lycus trabeatus. Corpore luteo, antennis tibiis tarsisque nigris, thorace subquadrato. Elytris maris complanatis, lateribus dilatatis plus minusve rotundatis (in fœminibus elongatis, parallelis), apice nigris, in plurimis maribus maculis scutellaribus et marginalibus nigris. L. mar. 15 à 26. L. 6 à 21 mill. fœm. L. 17 à 21; L. 6 à 8 mill. — Hab. le Sénégal, l'Abyssinie, le cap de Bonne-Espérance et le Port Natal.

Lycus trabeatus. Guer. Icon. du R. A. ins. texte, p. 45, pl. 15, f. 1 (1835).

Lycus flavicans. Laporte, Buffon, Dumesnil, Ins. t. 1, p. 202, n° 1 (1840) Var.

Lycus africanus. *id.* *id.* *id.*
n°2 (1840) Var.